

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 4

Rubrik: Philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



HISTOIRE



P.P. 6

La sentinelle des Rangiers

Beauté des rivières, douceur de vivre du Jura ; Delémont niché dans sa vallée généreuse ; collines boisées et vallons verdoyants, sur la route de Porrentruy, aux portes de l'Ajoie, fer de lance dans le territoire français, voici la crête du Mont Terrible et sa Sentinelle.

Pourquoi un tel monument ?

Pourquoi à cet endroit au nom mystérieusement évoquant ?

Est-ce pour faire rebrousser chemin aux voyageurs ?

Point du tout, la raison en est beaucoup plus simple et plus pacifique.

Le 9 novembre 1919, à Chevenez, le Comité central de la Société jurassienne de développement prit l'initiative d'ériger un monument au col des Rangiers (859 m), entre Delémont et Porrentruy.

Témoignage de reconnaissance envers les soldats suisses qui assurèrent la garde des frontières de la Confédération pendant la guerre de 1914-18.

L'artiste Charles L'Eplattenier, du canton de Neuchâtel, statuaire à La Chaux-de-Fonds, fut chargé de cette noble tâche.

Son devis se montant à 50 000 francs, un appel fut fait à diverses associations cantonales et fédérales ainsi qu'aux établissements financiers et gouvernements cantonaux.

Ce premier appel n'ayant pas obtenu le résultat escompté, une souscription nationale fut organisée dans toute la Confédération.

Tous unis dans un même esprit de reconnaissance et de paix, jeunes et vieux, riches et pauvres donnèrent avec enthousiasme leur obole pour ce monument du souvenir.

Outre sa participation de 800 F, le canton de Neuchâtel offrit un bloc ératique trouvé dans la forêt de Corcelles Cormondrèche.

L'Eplattenier avait terminé ses maquettes courant décembre 1923. Une de 8,30 m et l'autre de 4,15 m de hauteur se trouvaient dans la nouvelle scierie, près de la gare de La Chaux-de-Fonds.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre 1923, elles furent détruites par l'écroulement du toit surchargé de neige.

L'artiste se remit au travail et conçut une seule maquette de 8,30 m de hauteur qu'il utilisa pour sculpter le monument.

Ce dernier terminé, fut transporté le 15 août 1924, par chemin de fer de La Chaux-de-Fonds jusqu'à Gravelier. Installé sur une remorque tirée par un tracteur, il fut acheminé jusqu'au col des Rangiers, à l'intersec-

tion des routes La Caquerelle-Les Rangiers-Les Malettes.

Avec des palans, il fut installé et scellé sur son socle de plus de 3 mètres de haut. Sur ce socle ont été gravées les années 1914-1918 et la Croix fédérale.

Le 31 août 1924, par un temps superbe, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, cantonales et fédérales, eut lieu l'inauguration.

L'ancien Président de la Confédération, Karl Scheurer, le général Wille, les commandants de corps Steinbuch et Bridler, le préfet A. Joray, l'artiste L'Eplattenier, les Gouvernements de Berne et de Neuchâtel étaient présents.

Pendant toute la fête, une escadrille venue de Dübendorf survola la foule, composée de civils et de militaires, venue de toute la Confédération, en liesse sous le ciel radieux.



La Sentinelle, imposante par sa torse passive, symbole de paix. Symbole de paix pour tous, mais tous prêts à tous les sacrifices et les dévouements pour sauvegarder, par la défense, cette paix, pour protéger la mère Patrie, son patrimoine et ses enfants.

Malheureusement, l'orage de 1940-1945 obscurcit une nouvelle fois l'avenir de la Confédération.

Depuis 1945, La Sentinelle symbolise encore plus la destinée défensive de la Suisse dont tous les peuples qui la composent n'aspirent qu'à une vie heureuse et paisible. Peuples qui, comme leurs aînés, en un temps record sauront regarnir les frontières de gardes vigilants.

Nations Unies à Genève

En vertu d'un accord passé entre l'administration des PTT suisses et l'administration postale des Nations Unies à Genève, des timbres des Nations Unies, en monnaie suisse, seront émis.

La 1^{re} émission, concernant la série courante, a été faite le 4 octobre 1969. Depuis cette date, 118 timbres ont paru, dont 2 blocs.

Ces timbres remplacent, depuis cette date, les timbres « Franco » et de Service suisses de l'O.N.U., qui étaient en vente à Genève. Désormais, tous les collectionneurs peuvent s'adresser pour commandes diverses et abonnements à l'Administration Postale des Nations Unies - Palais des Nations, 1211 - Genève 10.

Le 18 avril, dans la série « Le Patrimoine Mondial », outre deux valeurs en dollars et également en schillings autrichiens, deux timbres de 0,50 et 0,70 FS, ont été émis.

Le 0,50 représente la ville de La Valette, à Malte. Cité fortifiée dont les ruelles, les bâtiments des 16^e, 17^e et 18^e siècles ont presque entièrement conservé leur apparence d'origine.

Le 0,70 est une représentation des Glaciers du Parc national en Argentine.

Du 6 au 8 avril, l'administration postale des Nations Unies a participé à l'exposition Philélex de Montreux.

Elle sera également présente, du 22 juin au 1^{er} juillet à la Naba-Züri 84.

Sa première participation fut le 9 décembre 1972 à Bordeaux, à l'occasion de l'exposition philatélique sur les timbres de l'ONU. Depuis, et jusqu'à fin 1983, elle a participé à 131 expositions, dont 20 dans la Confédération.

A ce sujet, elle vient d'éditer une petite plaquette reproduisant les 131 cachets d'oblitération et précise le nombre de cartes bleues et le nombre d'oblitérations apposées sur le courrier pendant ces expositions.

A préciser que ces cachets d'oblitération ne sont utilisés qu'à l'intérieur de l'enceinte des expositions et ne peuvent être commandés par correspondance, ce qui explique, pour certains, une rareté intéressante pour tous les collectionneurs.

A. Barriot

L'histoire jurassienne par la philatélie et la carte postale

Dans le cadre du dixième anniversaire du plébiscite du 23 juin 1974, la section du Rassemblement jurassien de Bassecourt et la section d'Unité jurassienne de Saint-Imier ont organisé à Bassecourt une exposition sur le thème « l'histoire contemporaine du Jura par la philatélie et la carte postale ». L'histoire jurassienne récente (du 20 septembre 1947, qui a marqué le renouveau de la question jurassienne, à nos jours) est présentée par le biais de cartes postales ou d'enveloppes oblitérées au jour de l'événement ou de l'endroit où l'événement s'est produit.

C'est ainsi que le vote fédéral sur le Jura du 24 septembre 1978 est illustré par des documents timbrés dans les chefs-lieux de tous les cantons suisses, avec le résultat de ces cantons, l'exposition étant complétée par divers documents tels que brochures ou journaux relatant l'histoire jurassienne.

ATS.